

À quoi ressemble l'économie après le premier confinement ?

Situation et scénarios



Le monde connaît une situation inédite en cette année 2020. La pandémie de coronavirus a impacté lourdement le fonctionnement de notre société qu'il soit personnel, social ou économique.

L'Institut national des statistiques et des études économiques, l'Insee, a confirmé l'effondrement économique inédit depuis 1949, date à laquelle il a commencé à mesurer l'activité économique française de façon trimestrielle.

Même après la faillite de Lehman Brothers en 2008-2009 ou la grève générale de mai 1968, la chute n'avait pas été aussi brutale. Après un recul du PIB de 5,9 % entre janvier et mars, la France est donc officiellement entrée en récession à l'issue du premier semestre.

Alors qu'une deuxième vague est maintenant annoncée et un nouveau confinement programmé, il a été jugé opportun, en ce début d'automne, d'essayer de proposer une vision synthétique de la situation économique très fluctuante tant au niveau national, régional et si possible à l'échelon départemental grâce à quelques publications spécialisées.

La situation économique française

L'INSEE réalise annuellement de nombreux points de conjoncture et en a, depuis la fin mars 2020, accru la fréquence pour tenir compte du caractère très évolutif de la situation économique.

La dernière note de conjoncture, publiée en **octobre 2020**, titre sur « Une économie diminuée ».

En voici quelques extraits :

« Sur le plan épidémiologique, le scénario d'une épidémie ponctuelle, qui aurait disparu à la faveur de l'été, est maintenant écarté. Après une accalmie, la circulation du virus rebondit, en France comme dans beaucoup de pays. A côté des « gestes barrières », les mesures d'endiguement plus restrictives et qui affectent plus directement l'activité économique (fermetures de bars, de restaurants, de salles de sport, etc...) sont, à ce stade, davantage ciblées territorialement et sectoriellement qu'au printemps.

Les enquêtes de conjoncture sont teintées d'inquiétude, en particulier dans les services.

En septembre, la poursuite de l'amélioration du climat des affaires en France tient surtout, dans la plupart des secteurs, à l'amélioration du jugement sur la production passée. Les perspectives d'activité pour les trois prochains mois sont quant à elles en retrait, selon les chefs d'entreprise interrogés.

La confiance des ménages n'a quant à elle pas rebondi depuis avril dernier. L'indicateur qui la synthétise reste tout de même plus élevé que pendant la grande récession de 2008-2009, mais les inquiétudes relatives au chômage atteignent des niveaux comparables. De plus en plus de ménages considèrent qu'il est opportun d'épargner.

Les prévisions pour la fin de l'année deviennent plus incertaines.

Comme depuis le début de la crise sanitaire, c'est l'évolution de l'épidémie qui devrait en grande partie conditionner celle de l'activité économique des tous prochains mois. Les signaux mobilisables pour prévoir l'activité du quatrième trimestre 2020 ne peuvent être aujourd'hui que partiels :

- les enquêtes de conjoncture pointent des perspectives d'activité en retrait, mais il est difficile de traduire quantitativement ce message émis en septembre, compte tenu de la singularité de la situation potentiellement très évolutive d'ici la fin de l'année ;
- les montants agrégés de transactions par carte bancaire, ainsi que certains indicateurs de requêtes sur les moteurs de recherche, suggèrent tout de même un ralentissement de la consommation des ménages en septembre.

Le risque d'une pause, voire d'une rechute est avancé.

Après le vif rebond associé au déconfinement (+ 16 % prévu au troisième trimestre, après - 13,8 % au deuxième et - 5,9 % au premier), l'activité économique pourrait ainsi marquer le pas en fin d'année sous l'effet de la résurgence de l'épidémie.

Dans un scénario où, au quatrième trimestre, les services les plus affectés, hôtellerie-restauration, services de transport, activités récréatives et de loisirs, reviendraient, après une embellie durant l'été, à leur niveau d'activité de juin dernier et où l'investissement resterait, par attentisme, à un niveau proche de celui du troisième trimestre, la croissance serait nulle en fin d'année.

Dans ce cas de figure, le PIB français resterait, en fin d'année, 5 % en deçà de son niveau d'avant-crise, comme en moyenne pendant l'été.

Mais cette prévision pour l'automne reflète la grande incertitude qui caractérise les prochains mois. Un durcissement durable des restrictions sanitaires pourrait ainsi provoquer une nouvelle contraction du PIB au quatrième trimestre.

Au total sur l'année 2020, la prévision de contraction du PIB reste de l'ordre de – 9 %.

L'emploi et le pouvoir d'achat des ménages baisseraient en 2020, mais beaucoup moins que l'activité économique.

Environ 840 000 emplois, dont près de 730 000 emplois salariés, seraient perdus en 2020. Ce net recul (de l'ordre de – 3 % en moyenne annuelle) serait cependant beaucoup moins marqué que celui du PIB, du fait tout à la fois du dispositif d'activité partielle, ponctuel ou de plus longue durée, mais aussi de la part de certaines entreprises qui conserveraient à ce stade une grande partie de leurs effectifs malgré la contraction de leur activité.

Le halo autour du chômage, qui avait bondi pendant le confinement compte tenu des difficultés à rechercher un emploi pendant cette période, se réduirait avec pour contrepartie une forte hausse du chômage au second semestre. Le taux de chômage bondirait dès le troisième trimestre et atteindrait 9,7 % en fin d'année.

Compte tenu par ailleurs des divers dispositifs mis en place pour préserver les revenus, le pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation ne baisserait « que » d'un point sur l'année 2020, tout en sachant que ce chiffre macroéconomique agrège des situations individuelles très disparates.

Avec le rebond de la consommation, même atténué en fin d'année, le taux d'épargne des ménages qui avait quasiment doublé au deuxième trimestre, du fait d'une épargne forcée, reviendrait autour de 17 % au second semestre, un niveau légèrement supérieur à celui d'avant-crise.

Une situation économique est contrastée, selon les secteurs d'activité et selon les territoires.

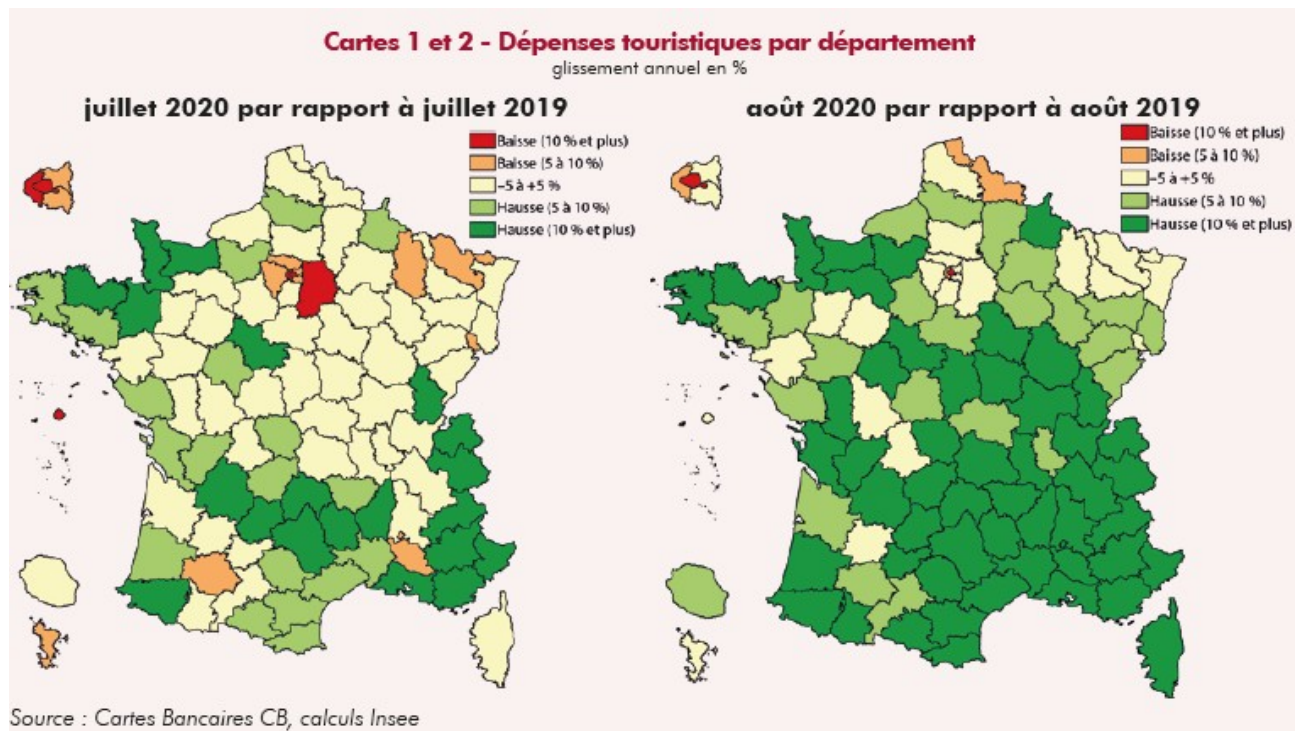
L'impact de la crise dépend étroitement du degré d'exposition de chaque secteur d'activité aux mesures d'endiguement sanitaire.

Dans l'industrie, le secteur aéronautique a ainsi grandement contribué à la chute des exportations de biens manufacturés. Mais les services sont globalement plus affectés que l'industrie : en particulier, l'hébergement-restauration, les transports de voyageurs et les activités culturelles, qui représentent au total, dans leur partie marchande, de l'ordre de 8 % de la valeur ajoutée, apparaissent pénalisés de manière potentiellement durable et devraient concentrer au second semestre l'essentiel des pertes d'emplois.

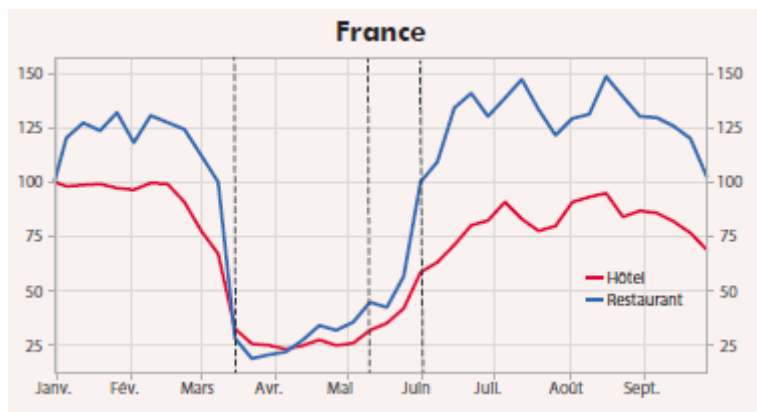
Cette hétérogénéité sectorielle se double d'une hétérogénéité territoriale. Par exemple, si l'activité touristique des résidents français a pu cet été retrouver voire dépasser son niveau de l'an passé dans certaines régions littorales ou peu densément peuplées, les métropoles ont à l'inverse été pénalisées par le recul des dépenses des touristes français, conjugué à la forte chute du nombre de touristes étrangers.

L'épidémie a ainsi rebattu les cartes entre les secteurs d'activité et entre les territoires, mais il est trop tôt, compte tenu de l'incertitude qui subsiste, pour dire quelle part de ces recompositions sectorielles ou territoriales est susceptible d'être pérenne. »

Les quelques illustrations suivantes, sous forme de cartes, graphiques ou tableaux, permettent de visualiser la situation des différents secteurs économiques avec un focus sur le volet social.



Évolution du score de requêtes des termes « hôtel » et « restaurant »
base 100 en moyenne à la date comparable durant les années 2016 à 2019



Lecture : en France au 17 mars 2020, le score de recherche « hôtel » parmi les requêtes Google s'établit à 40 % du niveau moyen observé en moyenne la semaine comparable du mois de mars durant les années 2016 à 2019.

Note : la ligne verticale indique le début du confinement français, le 17 mars 2020, la seconde indique le 11 mai, la date du déconfinement français, la troisième la date du lancement de la deuxième phase du déconfinement le 2 juin.

Source : Google Trends

Tableau - Caractéristiques des secteurs durablement touchés

en %

Branches/Produits (A88)	Poids dans la VA	Perte activité avril	Perte activité août	Perte activité septembre
Fabrication d'autres matériels de transport	0,8	-45	-21	-17
Transports terrestres et transport par conduites	2,2	-33	-21	-17
Transports aériens	0,3	-48	-27	-29
Entreposage et services auxiliaires des transports	1,5	-36	-21	-18
Hébergement	0,7	-68	-26	-41
Restauration	2,2	-68	-17	-17
Production cinématographiques et activité connexes	0,4	-47	-48	-48
Programmation et diffusion	0,2	-24	-25	-20
Activités des agences de voyage et activités connexes	0,1	-82	-55	-39
Activités créatives, artistiques et de spectacle	0,1	-35	-23	-16
Activités sportives, récréatives et de loisirs	0,2	-51	-24	-18
Secteurs les plus touchés	8,7	-48	-22	-21
Autres secteurs	91,3	-29	-4	-3
Economie totale	100	-31	-6	-4

Lecture : au total, les secteurs les plus touchés représentent 8,7 % de la valeur ajoutée et leur activité était 22 % inférieure à leur niveau d'avant-crise en août. Parmi ces secteurs, les transports aériens représentent 0,3 % de la valeur ajoutée et leur activité a diminué de 27 % en août par rapport à leur niveau d'avant-crise.

Note ajoutée le 7/10/2020 : ce tableau ne concerne que la partie marchande des activités listées.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, DSN, calculs INSEE

Évolution de l'emploi salarié

en milliers, CVS, en fin de période

	2020					
	Evolution sur 3 mois				Evolution annuelle	
	T1	T2	T3	T4	milliers	%
Agriculture	-3	-4	0	-1	-7	-2,2
Industrie	-126	-5	46	33	-53	-1,5
Construction	-97	54	25	-45	-63	-4,0
Tertiaire marchand	-251	-191	69	-144	-517	-4,3
<i>Transports</i>	-50	0	-4	-60	-113	-7,4
<i>Hébergement-restauration</i>	-61	-83	40	-28	-131	-11,3
<i>Services aux ménages (dont culture et loisirs)</i>	-45	-36	7	-93	-168	-12,6
<i>Autres activités tertiaires marchandes</i>	-95	-73	26	37	-105	-1,3
Tertiaire non-marchand	-23	-70	23	-19	-88	-1,1
Ensemble	-500	-215	163	-176	-728	-2,8

Prévisions

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur où ils réalisent leur mission.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee

CVS : sigle utilisé pour indiquer que les données chiffrées qui sont présentées ont été corrigées des éventuelles variations saisonnières, afin de fournir une information plus précise ou en tout cas écartée de biais connus.

Composantes du revenu disponible brut des ménages

	2019				2020				2019	2020
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Revenu disponible brut (100 %)	0,9	0,2	0,8	0,9	-0,3	-2,3	1,2	0,4	3,1	-0,2
Revenus d'activité (72 %)	1,1	0,4	0,7	0,5	-2,1	-9,7	7,9	0,4	2,6	-4,9
<i>Masse salariale brute (64 %)</i>	1,2	0,5	0,8	0,5	-2,4	-10,0	9,0	0,8	2,9	-4,7
<i>EBE des entrepreneurs individuel* (8 %)</i>	0,3	0,0	0,4	0,6	-0,1	-7,8	-0,4	-3,8	0,4	-6,4
Prestations sociales en espèces (35 %)	1,4	0,4	0,6	0,3	2,3	7,9	-4,3	-0,7	3,1	6,5
EBE des ménages purs (14 %)	-0,2	0,0	0,2	0,5	0,0	-1,3	3,1	0,6	0,2	1,2
Revenus de la propriété (6 %)	1,3	0,0	-1,1	-2,2	-3,7	-2,9	-2,2	-1,4	3,9	-9,2
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	1,7	0,8	-0,2	-1,8	-2,3	-8,0	10,6	-1,8	0,7	-5,1
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,9	0,4
Pouvoir d'achat du RDB	0,8	-0,1	0,6	0,6	-0,5	-2,1	1,2	0,4	2,1	-0,6
Pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation	0,6	-0,3	0,4	0,5	-0,6	-2,3	1,1	0,3	1,5	-1,2

Quelques éléments de constat

La Covid a donc fortement affecté une partie de l'**activité économique française**.

La plus forte contribution à la baisse du PIB serait celle des services marchands. En effet, elle représente à elle seule 56 % du PIB français. Sa chute s'explique par la fermeture d'établissements recevant du public (restaurants, bars) et par la limitation des déplacements imposée par les mesures de confinement. Les 3 secteurs que sont le commerce, les services de transport et l'hébergement-restauration contribuent au tiers de la perte d'activité de la branche des services marchands.

L'industrie est elle aussi durement touchée. Habituellement, elle représente 14 % du PIB français. Son importante baisse est expliquée principalement par la diminution de la demande nationale et internationale, par les difficultés d'approvisionnement et l'indisponibilité de la main d'œuvre. L'industrie subit aussi le contrecoup de la fermeture des canaux de distribution.

La construction est la branche d'activité la plus touchée par la perte d'activité qui s'explique par l'arrêt partiel ou total des chantiers.

L'agriculture est la branche d'activité la moins touchée par la perte d'activité, du fait de la nécessité de continuer de produire des biens alimentaires afin de nourrir la population.

Enfin, la branche des services non marchands qui constitue généralement 22 % du PIB est peu affectée par rapport aux autres branches.

La perte de **consommation des ménages** est du même ordre de grandeur que pour celle de l'activité.

Les services marchands qui contribuent habituellement pour 46 % de la consommation totale sont impactés par cette baisse de consommation. Les principaux services affectés par cette baisse sont également l'hébergement et la restauration ainsi que les services de transport.

Dans le secteur de l'industrie, qui en temps normal représente 44 % de la consommation totale, la consommation en produits manufacturés contribue à sa baisse d'ensemble. Certaines dépenses auparavant incontournables sont très fortement réduites. C'est le cas dans les secteurs du textile et de l'habillement ou encore du carburant. Mais d'autres secteurs sont encore plus sévèrement touchés, voire quasiment à l'arrêt, ce qui était le cas de l'automobile qui a accusé une baisse de consommation de 94 % lors des premières mesures sanitaires.

Les services non marchands, qui représentent en général 5 % de la consommation totale, voient leur consommation diminuer s'expliquant principalement du fait de la forte réduction de la consommation des services liés à l'enseignement (formations privées) et des soins de santé en ville

La construction représente certes la plus petite part dans la consommation totale, c'est-à-dire 2 %, mais c'est la branche la plus touchée par la perte de consommation. Elle a pu s'élever, lors de la période la plus critique, à 90 % par rapport à l'activité normale. Cette énorme baisse s'explique par le fait de la suspension de la plupart des travaux de rénovation.

Enfin, l'agriculture, sylviculture et pêche, qui représentent 3 % de la part de la consommation totale, sont les seules à ne pas subir un repli de la consommation. En effet, la consommation a même augmenté de l'ordre de 10 %, en corrélation avec les dépenses de produits agroalimentaires.

Cette hausse est expliquée principalement par le fait qu'une très majorité des restaurants ayant fermé, le télétravail étant favorisé, toutes ces personnes ont du alors prendre leur repas à domicile expliquant en grande partie cette hausse.

Quel impact sur l'économie des Hauts-de-France ?

L'étude d'impact sur l'économie des Hauts-de-France, 4ème baromètre émis en juillet 2020 par la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Hauts-de-France, est la publication la plus récente disponible, à ce jour, en région. Elle permet d'évaluer plus précisément la mise en œuvre du déconfinement et les besoins des entreprises lourdement impactées depuis le début de la crise.

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France a lancé, au début de la crise Covid-19, une enquête auprès des ressortissants de l'ensemble des chambres consulaires : entreprises, commerçants, artisans, exploitants agricoles des Hauts-de-France pour mesurer l'impact sur leur activité économique.

Une nouvelle enquête a été réalisée par mail auprès de 20 000 entreprises de la région du 29 juin au 02 juillet 2020 et pour laquelle près de 2 000 dirigeants ont répondu.

Cette enquête qui a recueilli des données factuelles relatives aux impacts enregistrés fait ressortir que les entreprises ont été pénalisées par une fréquentation restée timide et des mesures sanitaires contraignantes pour le business pour 67% des dirigeants.

Elle est présentée sous forme d'infographies et quelques illustrations sont reprises pour présenter rapidement et clairement la situation dans les Hauts-de-France.

La situation économique des entreprises régionales début juillet 2020

Pour 72% des dirigeants, leur chiffre d'affaires a reculé depuis janvier 2020.

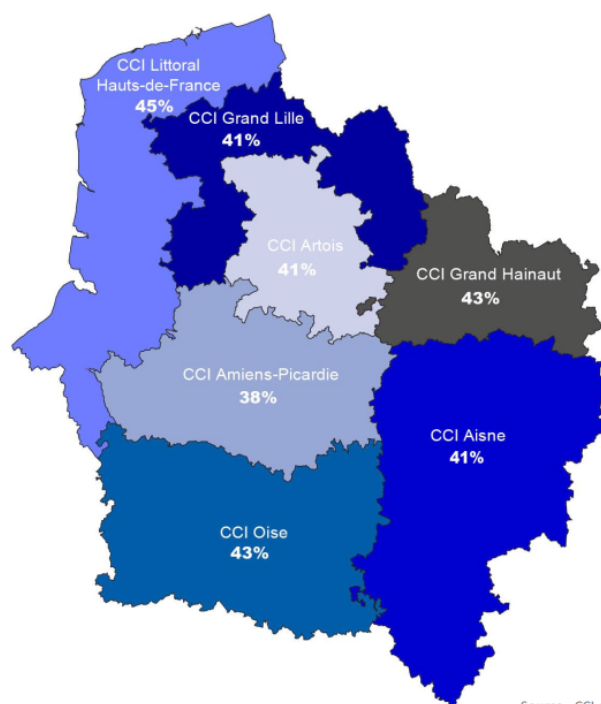
Ce recul moyen est estimé depuis le 1^{er} janvier 2020 à -42 % , soit un léger rebond de l'activité insuffisant et inégal selon les secteurs par rapport aux mois précédents : -14% lors de l'enquête de mars 2020, -44% lors de l'enquête début avril 2020 et -51% lors de celle mai 2020.

Evolution du chiffre d'affaires depuis janvier 2020 par secteurs

Hôtellerie-restauration	-52%
Services aux particuliers	-50%
Commerce de détail	-39%
Transport logistique	-35%
Services aux entreprises	-45%
Commerce interentreprises	-38%
Construction	-31%
Industrie	0 %

Evolution du chiffre d'affaires par territoire depuis janvier 2020

aide à la lecture : le chiffre d'affaires est en recul de 41 % sur l'Artois



Source : CCI de Région Hauts-de-France-Juillet 2020

3 secteurs sont plus concernés par des **difficultés de trésorerie**.



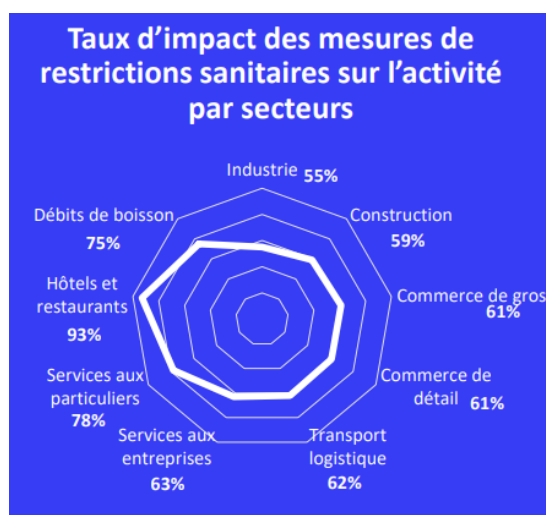
79% des dirigeants indiquent des **effectifs stables pendant le confinement**.

Une fréquentation post confinement qui reste timide : 64 % des dirigeants indiquent une baisse de la fréquentation depuis la reprise de l'activité par rapport à la normale.

3 secteurs davantage concernés par la baisse de la fréquentation :

- Hôtels, cafés, restaurants : 87%
- Services aux particuliers : 68%
- Services aux entreprises : 65%.

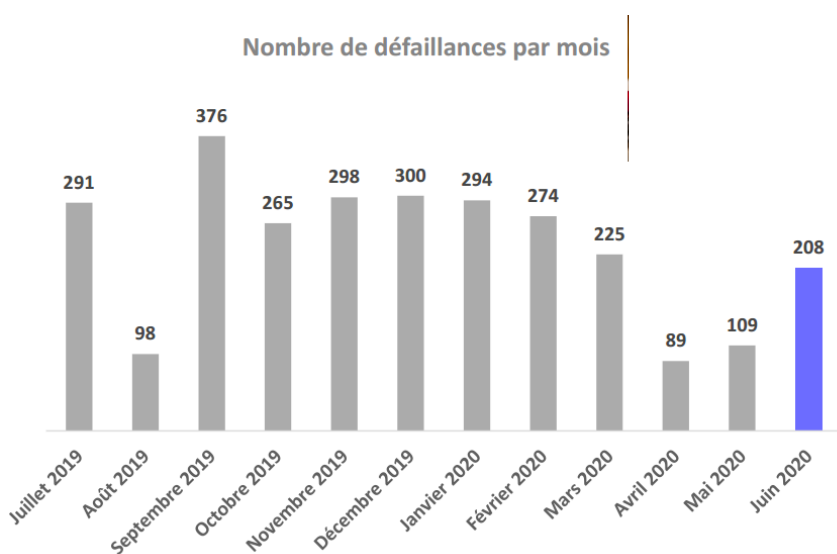
Des mesures de restrictions sanitaires qui impactent l'activité : 67 % des entreprises sont impactées dans leur business par les mesures de restrictions sanitaires



Depuis la fin du « premier » confinement, 62% des dirigeants indiquent toujours un **recul de leur chiffre d'affaires à l'international**.

Reprise des défaillances d'entreprises en juin.

La définition de la défaillance d'une entreprise est donnée par l'INSEE: il s'agit d'une entreprise qui est placée en redressement judiciaire.

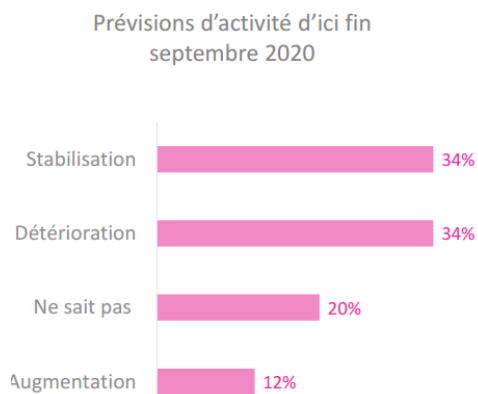


Les défaillances par secteurs d'activité

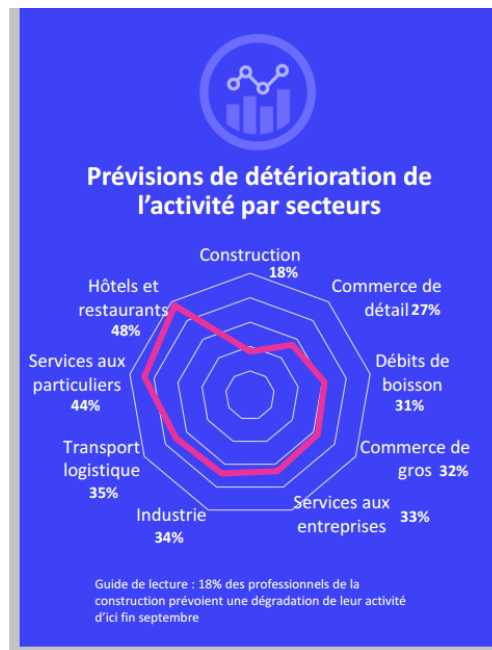
	Juin 2020	Répartition
Industrie	5	2%
BTP	60	29%
Transports et logistique	1	0%
Commerce interentreprises	9	4%
Services aux entreprises	27	13%
Services aux particuliers	12	6%
Autres activités de services	13	6%
Commerce de détail	45	22%
Hôtels et restaurants	34	16%
Débits de boisson	2	1%
TOTAL	208	100%

Quelles perspectives d'activité d'ici septembre 2020 ?

Des perspectives sur l'activité **peu encourageantes avec des trajectoires différentes** selon les secteurs.



Source : CCI de Région Hauts-de-France-Juillet 2020



Vers un développement du télétravail ...

41%

des entreprises qui ont eu recours au télétravail envisagent de le maintenir certains jours de la semaine

2 secteurs se distinguent pour le maintien du télétravail certains jours



50%

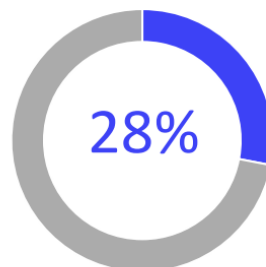
Services aux entreprises



52%

Services aux particuliers

Quel avenir pour le télétravail ?



Des dirigeants ont constaté une demande accrue de télétravail de la part de leurs salariés

2 secteurs davantage concernés par une demande accrue de télétravail



29%

Services aux entreprises



36%

Services aux particuliers

Bilan du soutien public aux acteurs économiques de la région Hauts-de-France par la mise en œuvre des mesures gouvernementales en Hauts-de-France au 04/09/2020

Le soutien direct de l'État

Activité partielle : au 27 juillet, 78 013 entreprises régionales ont bénéficié de l'activité partielle pour 633 671 salariés, représentant 104 millions d'heures et 1,03 milliard d'heures d'indemnisations.

Reports de charges sociales : pour les employeurs du secteur privé, le montant total des cotisations non perçues sur les entreprises du 15 mars au 15 août s'élève à 727,5M € à la date du 31 août.

Reports de charges fiscales

Au 27 août, 16 501 entreprises régionales bénéficient de délais de paiement ou d'un report de charges fiscales pour un montant de 268M € tous impôts confondus.

Fonds de solidarité (volets 1 et 2) : au 2 septembre 2020, 98 743 entreprises régionales ont déposées une demande pour un montant total de 316,9 M €. Le montant moyen s'élève à 3 210 € en Hauts-de-France.

Report d'échéances douanières : au 31 mai, une trentaine d'entreprises ont fait une ou plusieurs demandes de reports (dédouanement et/ou contributions indirectes).

Le soutien bancaire

Reports d'échéances bancaires : le nombre de demande de reports se stabilise. Pour mémoire, au 24 avril, 83 881 entreprises régionales ont bénéficié d'un report d'échéance bancaire, pour un montant de 6,98 Mds €

Prêts garantis par l'État (PGE) : 32 159 entreprises ont obtenu un PGE pour un montant total de 5,78 Mds € au 02/09/20, soit un montant moyen de 179,7k €.

En montant, 24,2 % des dossiers concernent les commerces, 13,2 % la construction, 17,7 % l'industrie manufacturière, 8,2 % les activités financières et d'assurance, 5,3 % l'hébergement et la restauration.

Au 14/08/20, les Hauts-de-France représentaient 6,09 % des montants PGE validés au niveau national, au 7ème rang des régions françaises. En comparaison, l'Ile-de-France bénéficie du tiers de cette enveloppe (37,2 %).

Et dans l'Oise ...

Aucune étude connue n'a été réalisée pour mesurer les conséquences de la crise sanitaire dans le département.

Le tableau de conjoncture de l'INSEE sur les Hauts-de-France propose des tableaux régionaux de données générales avec quelques focus départementaux.

L'INSEE a aussi produit pour le Conseil Départemental, en octobre 2020, un portrait de l'Oise avec un zoom sur l'impact de la crise sanitaire liée au Covid 19.

L'impact de la crise, 7400 emplois en moins en un an

Dans ce dernier rapport sur l'activité économique, l'INSEE a dévoilé des chiffres inquiétants quant à la vitalité économique du département. Ainsi, l'emploi salarié dans l'Oise aurait chuté de 3,1 % depuis le début de l'année.

Dans l'Oise, l'emploi salarié se porte au 2e trimestre 2020, à quelques 243 600 personnes alors qu'il comptait 244 100 emplois salariés au premier trimestre 2020.

Le chiffre de l'emploi salarié dans l'Oise le plus faible depuis 5 ans

Au second trimestre 2019, l'Oise et ses 825 000 habitants comptaient 251 000 emplois salarié soit en un an, une baisse de 3,1 % et l'équivalent de près de 7 400 emplois.

Le rapport note également que le chiffre de l'emploi salarié dans l'Oise n'avait pas été « aussi faible depuis 5 ans ».

À l'échelle de la région, l'Oise, la Somme et l'Aisne sont les départements des Hauts-de-France les plus touchés par le recul de l'emploi salarié.

Pour illustrer et enrichir ce propos, quelques tableaux publiés par l'INSEE le **28 octobre 2020** permettent d'avoir une vue plus large de la situation actuelle au-delà du simple angle de l'économie. La période trop courte, d'un mois sur l'autre ou d'un trimestre à l'autre, ne permet pas de proposer d'analyse ou de tirer de conclusion, mais seulement de dresser un constat.

Il ne peut donc être proposé à la lecture qu'une série de chiffres relatant une situation à l'instant T de cette période pré-second confinement.

Figure 1 – Emploi salarié total

	Emplois (en milliers)			Variation (en %)	
	2 ^e trim. 2019	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	trimestrielle	annuelle
Aisne	151,3	147,6	146,7	-0,6	-3,1
Nord	980,9	969,3	962,8	-0,7	-1,9
Oise	251,4	244,1	243,6	-0,2	-3,1
Pas-de-Calais	455,8	445,7	443,7	-0,4	-2,7
Somme	197,2	193,6	191,6	-1,1	-2,9
Hauts-de-France	2 036,7	2 000,3	1 988,4	-0,6	-2,4
France hors Mayotte	25 405,8	25 048,2	24 832,9	-0,9	-2,3

Figure 7 – Emplois intérimaires

	Emplois (en milliers)			Variation (en %)	
	2 ^e trim. 2019	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	trimestrielle	annuelle
Aisne	5,2	3,0	3,9	31,2	-24,2
Nord	32,5	19,8	22,7	14,7	-30,2
Oise	10,3	5,1	6,8	33,8	-34,2
Pas-de-Calais	16,4	10,3	13,1	27,4	-20,0
Somme	7,3	4,7	5,0	5,5	-31,9
Hauts-de-France	71,8	42,9	51,5	20,1	-28,2
France hors Mayotte	793,1	469,7	577,8	23,0	-27,1

Figure 9 – Taux de chômage

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points de %)	
	2 ^e trim. 2019	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	trimestrielle	annuelle
Aisne	11,8	11,0	9,8	-1,2	-2,0
Nord	10,9	10,0	8,8	-1,2	-2,1
Oise	8,3	7,8	7,3	-0,5	-1,0
Pas-de-Calais	10,2	9,4	8,6	-0,8	-1,6
Somme	10,1	9,1	8,4	-0,7	-1,7
Hauts-de-France	10,4	9,6	8,6	-1,0	-1,8
France hors Mayotte	8,4	7,8	7,1	-0,7	-1,3

Figure 11 – Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle emploi

	Demandeurs d'emploi			Variation (en %)	
	3 ^e trim. 2019	2 ^e trim. 2020	3 ^e trim. 2020	trimestrielle	annuelle
Aisne	54 410	55 960	56 410	0,8	3,7
Nord	262 620	266 650	268 090	0,5	2,1
Oise	68 040	71 020	71 540	0,7	5,1
Pas-de-Calais	134 860	138 250	137 100	-0,8	1,7
Somme	53 890	55 100	55 130	0,1	2,3
Hauts-de-France	573 820	586 990	588 280	0,2	2,5
France entière	5 829 200	6 115 600	6 086 100	-0,5	4,4

Figure 15 – Créations d'entreprises

	Nombre de créations sur un an			Glissement du cumul annuel (en %)	
	sept. 2019	juin 2020	sept. 2020	sur un trimestre	sur une année
Aisne	3 013	3 015	3 116	3,3	3,4
Nord	23 735	24 476	25 962	6,1	9,4
Oise	6 606	6 540	6 661	1,9	0,8
Pas-de-Calais	8 662	9 172	9 689	5,6	11,9
Somme	4 074	3 935	4 133	5,0	1,4
Hauts-de-France	46 090	47 138	49 561	5,1	7,5
France entière	780 186	773 310	813 837	5,2	4,3

Figure 17 – Défaillances d'entreprises

	Nombre de défaillances sur un an (*)			Glissement du cumul annuel (en %)	
	3 ^e trim. 2019	2 ^e trim. 2020	3 ^e trim. 2020	sur un trimestre	sur une année
Aisne	325	295	268	-9,2	-17,5
Nord	1 984	1 568	1 368	-12,8	-31,0
Oise	525	398	366	-8,0	-30,3
Pas-de-Calais	904	631	582	-7,8	-35,6
Somme	324	265	230	-13,2	-29,0
Hauts-de-France	4 062	3 157	2 814	-10,9	-30,7
France entière	52 690	40 268	36 324	-9,8	-31,1

(*) En fin de trimestre.

Figure 19 – Logements autorisés à la construction

	Nombre de logements autorisés sur un an (*)			Glissement du cumul annuel (en %)	
	sept. 2019	juin 2020	sept. 2020	sur un trimestre	sur une année
Aisne	1 400	1 400	1 100	-19,7	-19,8
Nord	12 900	12 700	12 100	-4,2	-6,0
Oise	2 900	3 700	3 800	1,6	31,3
Pas-de-Calais	5 400	6 000	5 500	-7,8	2,5
Somme	2 700	2 300	2 000	-14,9	-28,5
Hauts-de-France	25 400	26 100	24 600	-6,0	-3,2
France hors Mayotte	437 200	406 400	393 300	-3,2	-10,0

(*) En fin de trimestre.

Figure 23 – Locaux autorisés à la construction

	Surfaces de plancher des locaux autorisés sur un an (en milliers de m ²) (*)			Glissement du cumul annuel (en %)	
	sept. 2019	juin 2020	sept. 2020	sur un trimestre	sur une année
Aisne	249	193	199	2,8	-20,1
Nord	1 769	1 445	1 497	3,6	-15,3
Oise	440	476	480	0,8	8,9
Pas-de-Calais	1 732	638	662	3,7	-61,8
Somme	590	434	299	-31,1	-49,2
Hauts-de-France	4 780	3 187	3 137	-1,6	-34,4
France entière	41 540	35 820	35 546	-0,8	-14,4

(*) En fin de trimestre.

Dans le portrait de l'Oise réalisé pour le Conseil Départemental, intitulé « L'Oise, un département sous influence francilienne à la situation socio-économique favorable », l'INSEE consacre un paragraphe à l'impact du Covid et aux mesures sanitaires prises au printemps.

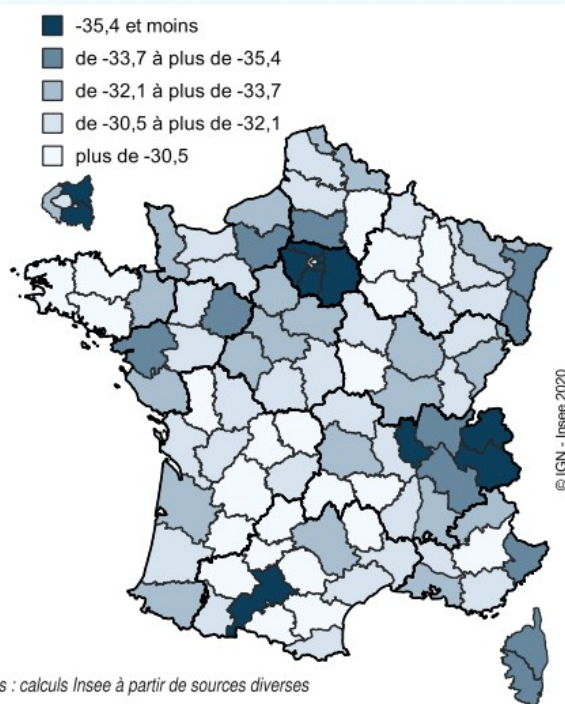
« Une perte d'activité plus importante dans l'Oise suite à la crise sanitaire

L'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement prises pour en limiter l'impact n'ont pas été sans conséquence sur la vie économique du département.

Avec une baisse estimée à 35 %, la perte d'activité est légèrement supérieure à celle des autres départements des Hauts-de-France, deuxième région métropolitaine la moins touchée par ailleurs (- 31 % contre - 33 % en moyenne nationale). L'Oise se place ainsi au 15e rang des départements métropolitains les plus impactés par la crise.

Une perte d'activité plus importante dans l'Oise que dans les autres départements des Hauts-de-France

1 Estimation de la perte d'activité départementale liée aux mesures d'endiguement (en %)



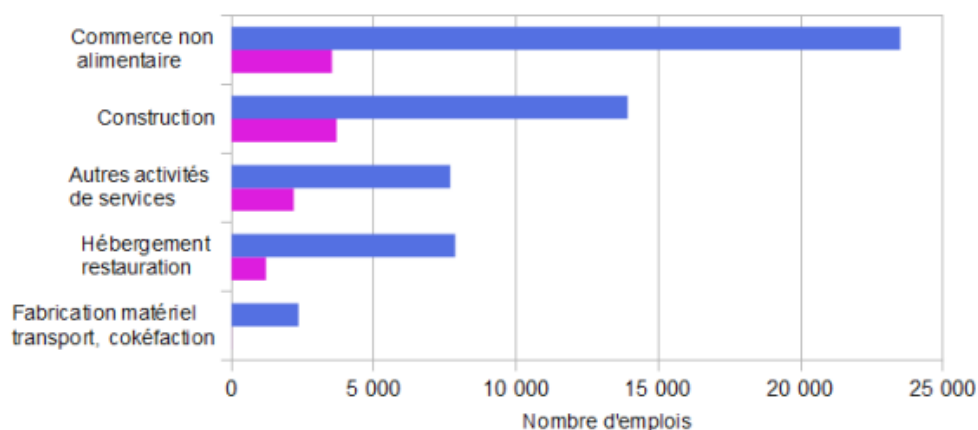
Sources : calculs Insee à partir de sources diverses

Cette perte d'activité dans l'Oise concerne avant tout l'industrie, et notamment la fabrication d'autres produits industriels (excluant les équipements électroniques, les matériels de transport et les produits pharmaceutiques) qui représente 13 % des emplois salariés contre 6,2 % à l'échelle nationale.

Dans le domaine tertiaire, la période de confinement a frappé surtout les commerces non alimentaires (27 000 emplois) et la construction (18 000 emplois). Au sein du département, la zone d'emploi de Roissy-Sud-Picardie a été la plus touchée avec un quart des activités tertiaires très fortement impactées (baisse d'activité supérieure de 2/3 à la normale).

27 000 emplois isariens (23 500 salariés et 3 500 non salariés) dans le commerce non alimentaire

Nombres d'emplois salariés et non salariés occupés dans les secteurs très fortement impactés



Sources : Insee, Clap 2015, emploi salarié au 31/12, bases non-salariés 2015, non-salariés à titre principal actifs au 31/12

■ non salariés ■ salariés

Enfin, avec la crise sanitaire, le secteur du tourisme isarien subit sa dépendance à l'hôtellerie : 83 % des nuitées enregistrées sont réalisées via les 92 hôtels présents dans le département contre 49 % à l'échelle de la France métropolitaine.

En 2020, les mesures relatives au confinement ont été prises à la période où la saison touristique décolle habituellement dans l'hôtellerie.

Une forte augmentation de demandeurs d'emploi suite à la crise sanitaire

Dans l'Oise, la part des demandeurs d'emplois de catégorie ABC de 50 ans ou plus et celle des demandeurs d'emploi de plus d'un an sont inférieures ou comparables à la moyenne de la France métropolitaine (respectivement 24 % et 46 % contre 26 % et 47%).

Entre fin février et fin mars 2020, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans l'Oise a été l'une des plus élevées au niveau national : +8,9 % (+7,1 % en moyenne nationale), un record pour les Hauts-de-France où aucun département ne dépasse 6 %. »

Dans ce même document, l'INSEE dresse un constat de la **surmortalité dans l'Oise** au début de la crise sanitaire.

« **Entre le 2 mars et le 10 mai 2020**, le nombre de décès a augmenté de 51 % dans l'Oise. Dans les autres départements des Hauts-de-France, la hausse bien qu'importante, a été moindre : +35 % dans l'Aisne, +22 % dans la Somme, +12 % dans le Nord. La hausse est restée limitée dans le Pas-de-Calais (+7 %).

Les EPCI situés au sud du département de l'Oise, où les premiers foyers épidémiques ont été découverts en France, font partie des territoires ayant enregistré une augmentation des décès parmi les plus élevées de la région et de France.

Les communautés de communes des Lisières de l'Oise et du Pays de Valois comptent ainsi au moins deux fois plus de décès qu'au cours des deux années précédentes (respectivement de +138 % et +103 %). Crépy-en-Valois, Vaumoise et Lagny-le-Sec sont les premières communes au niveau national ayant fait l'objet de mesures d'isolement.

De manière semblable, la mortalité a cru très fortement dans la communauté d'agglomération de Creil Sud Oise (+ 88 %), touchant les villes de Creil, Montataire, Villers-Saint-Paul et Nogent-sur-Oise. La circulation plus rapide du virus, dans cette partie de la région s'explique en partie par la forte mobilité des actifs résidents.

Dans la communauté de communes du Pays de Valois, près de 20 000 d'entre eux se déplacent chaque jour pour aller travailler, principalement vers l'Île-de-France, la région la plus impactée par la pandémie. Dans la communauté d'agglomération de Creil Sud Oise, ces échanges concernent 35 500 actifs. »

Prospectives et changements

A quoi ressemblera la France après le reflux de l'épidémie de coronavirus qui la frappe ? Bien malin celui qui peut s'avancer en la matière. Cependant, sans tomber dans la prédiction, il apparaît évident que certaines tendances récentes sont susceptibles d'être amplifiées et de nouvelles peuvent apparaître suite aux modifications de mode de vie de ces derniers mois.

De nombreux spécialistes, psychologues, sociologues, économistes et même philosophes, se sont interrogés sur l'après-crise du Covid-19 ? Ils ont mis en avant de nombreuses questions : sera-t-elle un épisode brutal suivi d'un retour rapide à la « normale » ? Ou bien va-t-elle entraîner une mutation profonde de l'économie mondiale et des systèmes politiques et sociaux ?

Cette crise sanitaire actuelle met en avant la nécessité de modifier nos mode de vie de qualité, mais sommes-nous prêts à changer radicalement notre façon de vivre ? :

- à nous limiter dans notre consommation et nos mobilités,
- à être plus économes dans notre utilisation de l'espace et des ressources naturelles
- à disposer à laisser de côté une partie de nos conditions matérielles d'existence ?

Trois approches économiques ou sociales

1 - Vers une économie plus responsable

Novethic, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, expert de la finance durable et média référence de l'économie responsable, avance que « la mondialisation, la surconsommation, l'hégémonie du pétrole ou la finance folle ont du plomb dans l'aile ».

Par contre, elle n'assure pas que la civilisation durable soit là et si elle sera simplement un peu plus responsable.

Novethic aborde le sujet sur ce que va changer la crise et axe ses réflexions autour de six points ou leçons à retenir dont voici une synthèse des propos :

- **Des chaînes d'approvisionnement à "dé-mondialiser"**
La crise sanitaire a révélé la vulnérabilité de notre système mondialisé. La très forte dépendance de nos économies à l'étranger sur des produits de première nécessité amène à réfléchir à plus de souveraineté industrielle et agricole via une relocalisation nationale voire territoriale. La crise a aussi montré le besoin d'assurer une protection économique, sociale et sanitaire.
- **Vers une finance plus humaine**
En quelques semaines, les bourses du monde, qui avaient atteint des sommets historiques fin 2019, ont perdu des années de gains. Cet épisode « sanitaire » a appelé à remettre de l'humain dans une finance qui était engagé depuis plusieurs années dans une grande vague d'automatisation.
- **Des entreprises utiles sur le plan social et environnemental**
La responsabilité sociale et environnementale des entreprises est essentielle lors d'une telle crise. L'utilité sociale est un critère essentiel pour les consommateurs, les collaborateurs, les politiques et les investisseurs.
- **Besoin d'un nouveau pacte social entre entreprises et salariés**
La crise et le confinement brutal ont demandé une adaptation aux entreprises et à leurs employés. Avec huit millions de personnes mises au télétravail en France, la pratique a convaincu des dirigeants plutôt réticents. Elle demande une refonte du management, plus d'autonomie, de confiance, de dialogue, de travail en équipe et d'apprentissage continu. Un nouveau pacte social est donc à créer.
- **Les pétroliers vont devoir changer ou disparaître**
Le modèle de l'industrie pétrolière a révélé toute sa fragilité. Le baril de pétrole s'est même retrouvé à être coté à un prix négatif sur le marché américain par exemple. Est-ce une situation temporaire mais qui pourrait devenir la norme avec le réchauffement climatique. Les prix bas du pétrole qui vont dans l'immédiat freiner la transition énergétique, vont-ils rebondir et devenir favorables aux énergies renouvelables ?
- **Vers une consommation plus durable et plus digitale**
Les crises sont traditionnellement accélératrices de tendances. L'amorce en faveur des circuits courts, de l'achat direct aux producteurs et du bio, ne devraient pas faire exception. L'e-commerce a aussi renforcé sa place. Une explosion du digital devrait aussi se voir dans les magasins (caisses automatiques...). Elle profite actuellement, en ligne, aux géants du numérique, du divertissement et du culturel.

2 - Vers une évolution des modes de vie et des comportements

Sociovision, filiale du groupe IFOP, réalise une enquête annuelle sur les valeurs et les modes de vie auprès d'un échantillon national représentatif de 2 000 Français.

Dans un article paru sur le Huffington Post, Rémy Oudghiri, directeur général adjoint de Sociovision et sociologue des modes de vie et de consommation, analyse des habitudes en progression dans la société que le coronavirus tend à exacerber.

A quoi ressemblera la France après le coronavirus ? La question n'est plus de savoir si notre quotidien changera après cette épidémie, mais quel sera l'ampleur du changement. Ni la société, ni les individus ne sortiront tout à fait indemnes de la crise du coronavirus.

Mais il est d'ores et déjà clair que la crise du coronavirus est le signe d'un changement de société majeur, au niveau individuel comme au niveau global.

- Une dématérialisation des activités

Sans surprise, la e-life s'impose. Avant la crise du covid-19, plus de la moitié des Français utilisaient quotidiennement, des plateformes comme Netflix ou Deezer. Avec le confinement, la tendance ne peut que s'accroître mais s'étend surtout à de multiples activités : télétravail, e-conférence, cours en ligne, voire aussi aux téléconsultations de médecins ou de spécialistes, éducation à distance...

Des habitudes nouvelles s'imposent et pourraient perdurer dans la société post coronavirus.

« Il est probable que la fin du confinement obligatoire sera suivie immédiatement d'une explosion des contacts sociaux et des rassemblements physiques, remarque Rémy Oudghiri. Les Français auront envie de retrouver leurs proches et d'être ensemble. »

- Les Français vont se recentrer sur l'essentiel

Le confinement est aussi une opportunité pour réfléchir à ce qui compte vraiment. « En 2019, 73% des Français étaient d'accord avec l'affirmation suivante : J'aimerais revenir à l'essentiel, me concentrer sur ce qui compte vraiment pour moi. Un chiffre en augmentation de 3 points.

Le confinement est l'occasion de prendre du recul. Certains en profitent pour se rapprocher de leurs amis et de leur famille. Les rendez-vous Skype ou WhatsApp se multiplient et mettent la technologie au service du lien.

Un moyen d'être chez soi mais ensemble que pourrait plébisciter la société post coronavirus.

En effet « en 2019, 66% des Français reconnaissent préférer passer des moments tranquilles avec leur famille ou leurs amis ou chez eux plutôt que de les voir à l'extérieur » indique l'enquête de Sociovision.

- Vers un nouvel équilibre entre travail et vie professionnelle ?

Le monde du travail aussi est appelé à évoluer souligne Rémy Oudghiri. « Le télétravail va connaître un essor sensible au cours des prochaines semaines et s'imposer comme une façon normale de travailler au XXIème siècle. Les Français, au cours de la décennie précédente, ont réalisé l'importance de maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les générations précédentes avaient négligé cet équilibre. Cet axe sortira vraisemblablement renforcé de cette crise sanitaire.»

- Les effets secondaires du coronavirus sur l'alimentation

« Rester chez soi oblige à consommer moins, mais aussi à consommer mieux. Les posts Instagram et Facebook sur les petits plats faits à la maison se multiplient. Un retour à la cuisine qui s'explique non seulement par le temps supplémentaire dont les Français disposent mais aussi par la conscience que mieux manger, c'est aussi prendre soin de sa santé.

De fait, ajoute Rémy Oudghiri, la proportion de Français déclarant qu'ils font de plus en plus attention aux conséquences que pourraient avoir sur la santé les produits qu'ils achètent n'a jamais été aussi haute (82% en 2019 contre 76% en 2012).

Sans compter qu'isolés, il faut aussi garder le moral. Il est probable que les petits plaisirs alimentaires ou les jeux (vidéos ou de société) ont permis d'aider à passer l'épreuve du premier confinement. »

- Une consommation plus raisonnée

La tendance est déjà bien présente. Les Français veulent consommer mieux et de façon plus raisonnée. « La décennie 2010-2019 a ainsi été marquée par le boom du marché de l'occasion. 47% des Français achetaient d'occasion en 2008, ils sont 60% dix ans plus tard. Au-delà du prix, ils réfléchissent davantage au contenu de ce qu'ils achètent. L'époque de l'hyperconsommation et de l'accumulation matérialiste est derrière nous. Plus informés et parfois plus experts, les Français exigent plus de transparence, plus de garanties sanitaires, plus de qualité. Nul doute que cette crise les rendra encore plus exigeants. Le tournant des marques vers plus de « responsabilité » va donc s'amplifier dans les années qui viennent » note Rémy Oudghiri et « en général, il faut une génération pour observer des changements en profondeur. Mais là cela ira peut-être un peu plus vite ! »

- Des choix de société à l'heure du coronavirus

Ces changements extrêmement rapides d'une société au-delà du coronavirus, et de nombreuses mesures prises dans l'urgence vont devenir la règle.

« Pour la première fois de leur histoire, les États vont avoir les moyens de surveiller avec précision les populations : grâce aux technologies, votre température est enregistrée de même que les endroits où vous vous êtes rendu, les gens que vous avez rencontrés. Un moyen d'arrêter la contagion certes... Mais si ces règles continuent de s'appliquer en dehors du contexte de l'épidémie, les gouvernements disposeraient alors de moyens de surveillance hyper accrus et sophistiqués.

Les populations pourraient même accepter librement cette surveillance de masse, car quand on donne aux gens le choix entre leur vie privée et leur santé, c'est généralement cette dernière qu'ils choisissent. »

- Responsabiliser plutôt que surveiller

« Une population motivée et bien informée est en général beaucoup plus puissante et efficace qu'une population ignorante et contrôlée par la police.

Il est donc nécessaire d'insister sur le fait que la confiance entre la population et ses dirigeants, mais aussi en la communauté scientifique soit restaurée. »

3 - Vers un débat d'après-crise sanitaire tourné vers l'avenir

Du 1er avril au 31 mai dernier, France Stratégie, **institution autonome placée auprès du Premier ministre**, a ouvert un espace contributif afin de recueillir des idées pour « l'après ». Autour de 7 axes de questionnement, les contributeurs ont été invités à formuler un diagnostic articulé au contexte de la crise sanitaire, économique et sociale, et tourné vers l'avenir. Comment ne pas rééditer les erreurs du passé ? Comment instruire les grandes questions qui se posent en sortie de crise, et articuler l'urgence de la reprise et les défis de long terme ?

448 contributions sont venues de toutes les régions de France. Dans un livret, France Stratégie en présente les grandes lignes : les enjeux principaux évoqués par les contributeurs, les points de consensus entre eux, mais aussi ce qui fait débat, entre la divergence d'analyse et le clivage d'orientation. Les propositions les plus originales, celles qui illustrent le mieux les desseins pour « l'après », sont elles aussi mises en avant pour chacun des axes.

Voici en résumé quelques grandes tendances.

Côté des consensus :

- la valorisation de la proximité (relocalisations, autonomie locale, consommation locale...);
- la volonté d'une approche globale de la transformation sociale, centrée sur la transition écologique;
- l'accent mis sur les besoins fondamentaux et sur la reconnaissance de celles et ceux qui y pourvoient (agriculture, alimentation, santé et care...) et plus généralement de celles et ceux qui œuvrent pour le bien commun et l'intérêt général;
- une aspiration à une reprise en main démocratique de l'économie locale, des temps et des technologies, souvent autour des « communs »;
- le souhait que la priorité soit donnée à la résilience par rapport à l'efficacité, dans les politiques publiques;
- l'importance des enjeux de formation et la valorisation de la place des savoirs et des savoir-faire dans la société;
- la transformation du travail et des entreprises (rapport au temps de travail, relations au sein des entreprises, transformation des métiers, plus de prise en compte des enjeux environnementaux);
- l'importance de l'Europe (organisation du commerce international et accords internationaux, Europe sociale et numérique).

Côté des dissensus, certains portent sur des orientations radicalement différentes, par exemple :

- la façon de découpler bien-être et empreinte environnementale : si l'objectif fait consensus, ce n'est pas la même chose de le rechercher via une forme de « croissance verte » ou de miser sur la « sobriété »;
- le rôle de l'État : doit-il piloter lui-même les transformations ou attend-on surtout de lui qu'il facilite les initiatives locales, des entreprises ou des citoyens ?
- la place des technologies : doit-on les voir d'abord comme des outils au service des transitions et de l'émancipation ou s'agit-il plus souvent d'une forme de « verrou » qui empêche la transition de s'opérer ?